RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Service Transports, Infrastructures et Mobilités
Pôle Régulation des Transports

Dossier suivi par : CC
Référence à rappeler : 15919

ATTESTATION DE CONFORMITÉ REGISTRE TR – MODIFICATION

Marseille, le 28/01/2025

L'entreprise **2GS TRANSPORT** (siren 951 416 924) répond aux conditions de maintien de son inscription au registre électronique national des entreprises de transport public par route. L**e maintien de l'inscription au registre électronique national des entreprises de transport public par route est subordonné à la réalisation des formalités de déclaration auprès du registre de commerce et des sociétés conforme aux mentions suivantes :**

► Siège de l'entreprise : 83 boulevard de l'Europe, centre d'affaire le Cristal – 13127 VITROLLES

Les autres mentions restent inchangées :

► Raison sociale : 2GS TRANSPORT

► Forme juridique : Société à responsabilité limité (SARL)

► Siège de l'entreprise :

► Activité de transport :

- Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages
- *Gestionnaire de transport (pour information) : Stéphanie OLIVA*

► Responsable légal : Fouad GUELAMALLAH, gérant

Pour le Préfet de Région, La DREAL par délégation,
L'Adjointe du Pôle Régulation des Transports de l'URCTV

[redacted]

Ce document ne clôture pas la procédure de modification. La modification ne sera effective qu'après information de la DREAL PACA par l'entreprise, au plus tard le 03/03/2025 que les formalités de déclaration auprès du registre de commerce et des sociétés ont été réalisées ; à défaut, la demande sera classée sans suite et le dossier transmis à la cellule des mises en demeure.

Adresse postale : [redacted]
Permanence TRANSPORT PUBLIC ROUTIER le lundi et le jeudi de 13h à 16h au [redacted]